

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
Niveau 4 (Niveau Bac)

Taux d'obtention N-1 : 96%



FORMATION DES COURS D'ADULTES DE PARIS

Ce cursus offre un haut niveau de qualification dans le secteur des jardins et du paysage. Il favorise une évolution de carrière vers des postes à responsabilité.

OBTENTION DU DIPLÔME

Ce diplôme national délivré par le ministère de l'Agriculture, atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et classé au niveau 4 de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation permettant d'obtenir un Bac Professionnel, de niveau 4

ADMISSION

Public visé :

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant travailler dans le secteur du paysage, aux personnes souhaitant disposer du diplôme requis pour se présenter au concours de jardinier de la Ville de Paris ou d'une autre collectivité territoriale, ou poursuivre une formation dans le secteur.

Prérequis :

- Être titulaire au minimum d'un bac général, professionnel ou technique, dans une autre spécialité ou d'un niveau équivalent validé par la DRIAAF.

Sélection :

- Inscription du 1^{er} au 31 mai 2026
- Présélection sur candidature et admission par entretien de motivation mi-juin 2026 sur convocation

Nombre de places : 24

STRUCTURE DE LA FORMATION

Durée : 1 an (de septembre à juin)

Objectifs :

Personnes qui se destinent à la création et à l'entretien de parcs, jardins et espaces verts en tant que jardinier qualifié, cadre de terrain ou entrepreneur.

Organisation :

- 512h de formation
- Stage obligatoire : 3 semaines de stage
- Lieu de la formation* : École Du Breuil, Route de la ferme, 75012 Paris
- Horaires : de 18h30 à 20h30 ou 21h30, 3 soirs par semaine : lundi, mardi, jeudi et le samedi de 8h00 à 17h00

17h hebdomadaires en moyenne

* Certains cours sont à l'École élémentaire 21, rue Buffon, 75005 Paris

Métro : Gare d'Austerlitz



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
 Niveau 4 (Niveau Bac)



Édition : septembre 2025

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en salle, 3 soirs par semaine et séances de travaux pratiques les samedis dans le domaine de l'École Du Breuil.

PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Paysage, jardins et espaces verts • Connaissance des végétaux • Botanique et écologie • Fertilité des sols • Protection des végétaux • Aménagement et composition paysagère | <ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'entretien et de création • Organisation de chantier • Économie générale et d'entreprise • Machinisme • Santé et sécurité au travail |
|--|--|

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Examen final fin mai début juin

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Une formation technique et pratique s'appuyant sur un parc de 10 ha et un réseau professionnel important
- Une possibilité de conventions de stage dans les Jardins de la Ville de Paris ou entreprises privées
- La possibilité de suivre cette formation en continuant son activité professionnelle

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Le titulaire d'un Bac professionnel participera à la création et à l'entretien de parcs, jardins ou espaces verts en tant que jardinier très qualifié ou en tant que cadre de terrain :

- Dans les entreprises du secteur du paysage
- Dans les collectivités territoriales
- Il permet de passer le concours de jardinier de la Ville de Paris
- Facilité d'embauche au sein de la Direction des Espaces Verts de la Ville de Paris (concours de jardinier)

TARIF :

- Tarif plein : 160€
- Tarif réduit : 80€ (RSA, ASS, AAH)

INSCRIPTION

Sur le site internet des Cours d'Adultes de Paris : <https://scap.paris.fr/>

Accédez directement à la fiche [Bac professionnel aménagement paysager – préparation aux épreuves professionnelles](#) sur le site des SCAP